

## Société | Lormont : Une grande soirée citoyenne



**C'est salle Colmet, dans le quartier de Carriet qu'a eu lieu, jeudi soir, le troisième volet des rencontres citoyennes de Lormont. L'objectif étant d'impliquer davantage les habitants dans la vie de leur quartier en leur permettant d'échanger directement avec les élus sur leurs souhaits et préoccupations. Un exercice de démocratie participative plutôt bien suivi et qui s'est prolongé en seconde partie de soirée par le premier Conseil Citoyen de la ville.**

Après le Haut Lormont et Lissandre, c'est donc à Carriet qu'à eu lieu le troisième volet des rencontres citoyennes. Un quartier réputé plus difficile que les deux précédents mais où, là encore, les échanges entre les habitants et le Maire ont donné lieu à des pistes pour l'avenir, voire à des solutions ; Jean Touzeau apportant, sur certains points, des réponses concrètes. Et parmi les thématiques que les lormontais ont souhaité voir abordées, il y a en premier lieu, la question de l'espace public et de l'aménagement. L'occasion pour Jean Touzeau, de parler de la préfiguration du quartier puisque la municipalité envisage, en partenariat avec l'ANRU et les pouvoirs publics, une importante démolition et reconstruction des bâtiments existants. « A Lormont, il y a tous les services et un déficit de logements entre l'offre et la demande. Nous avons tout intérêt à reconstruire autour de ces services », a précisé le Maire, rappelant au passage les 1000 logements vétustes démolis et reconstruits avec succès à Génicart. Une aide au loyer pour accompagner la transition de l'habitat ancien au nouveau étant, par ailleurs prévue. Autre sujet abordé : la reconstruction de la piscine municipale, dont la validation a récemment été obtenue ; un travail sur le foncier entre la piscine et le pont d'Aquitaine étant également envisagé.

### Hygiène, conditions de vie et tranquillité publique

Autre thème majeur abordé jeudi soir : l'hygiène et la conditions de vie ; avec notamment la question du désherbage et des répulsifs pour animaux. Des points sur lesquels Jean Touzeau s'est montré très clair en refusant l'utilisation d'un répulsif, par la ville et en notant que seule la Métropole était compétente pour le désherbage ; l'entretien du trottoir et du fil d'eau incombant au riverain. Quant aux problèmes liés au tri sélectif en logement collectif, il n'a pu leur être apporté aucune solution immédiate, Domofrance ne fournissant, pour l'instant, qu'un seul type de containers. Mais, outre la question de la mobilité et notamment des problèmes de stationnement (« un problème dans toute la ville et dans toutes les villes » a précisé l'édile), s'est surtout posée celle de la tranquillité publique, certains habitants évoquant une recrudescence des cambriolages dans les lotissements. Un problème auquel le Maire a répondu en rappelant l'innovation réussie au Grand Tressan, des « voisins vigilants »

et invitant les habitants de Carriet à reproduire cet exemple. La construction d'un dos d'âne devant la piscine municipale afin de ralentir les jeunes, adeptes de rodéo sur le site, a aussi été demandée. Un point qui devrait être étudié par la Métropole, compétente en matière de voirie. Une Rencontre Citoyenne qui s'est achevée en dressant un bilan des actions déjà menées et en évoquant les grands projets pour la commune. Et parmi eux, les Cascades de Garonne dont le permis est attendu pour ce mois-ci ; le complexe Brassens-Camus et le nouveau quartier de la Ramade et du Parc des Akenes ayant récemment été inaugurés et le Pôle de Solidarité étant, quant à lui, en construction. Des Rencontres Citoyennes qui se poursuivront pour les quartiers Génicart et Ramade, mardi 8 novembre à 17h30 salle Brassens-Camus et, pour les quartiers Bois-Fleuri, les Alpilles-Vincennes et le Vieux Bourg, le mardi 29 novembre, même heure, même salle.

## Un premier Conseil Citoyen

C'est en deuxième partie de soirée qu'a eu lieu le premier Conseil Citoyen de la ville. Une initiative créée par la loi du 24 février 2014 et visant à promouvoir de façon plus accrue la démocratie participative dans les quartiers dits prioritaires ; en l'occurrence pour Lormont : Génicart Est et Alpilles-Vincennes-Bois-Fleuri. La richesse de ces Conseils réside dans « les échanges, les remontées de difficultés et les réponses obtenues » note Jean Touzeau, souhaitant, avant de laisser la parole à Fabienne Barbon, chef du bureau politique de la ville à la Préfecture, « qu'ils soient force de proposition ». L'objectif étant de permettre aux usagers d'apporter leurs témoignages aux instances dirigeantes en vue d'une co-construction de la politique de la ville. « Les projets d'urbanisme ne sont pas toujours pertinents car la population (experts d'usage), pas assez consultée », précise-t-elle. Une véritable rénovation des pratiques démocratiques dont bénéficient déjà 637 quartiers, (232 autres conseils étant en cours d'élaboration et 1092 quartiers potentiellement concernés, à terme). Constitués en association de fait ou de droit ou portés par une personne morale préexistante, ils se doivent d'obéir à un règlement intérieur ou à une charte régissant leur rôle et modalités d'organisation et de fonctionnement. Associés à toutes les étapes du Contrat de Ville, ils participent à toutes les instances de pilotage. Des Conseils qui doivent agir en toute indépendance mais, comme le rappelle Fabienne Barbon, « dans le respect de certains grands principes :

-la liberté (d'être associés et d'intervenir)

-l'égalité (car tous ont droit à la parole)

-la fraternité (car être dans un Conseil, c'est être solidaire avec tous les habitants du quartier et avoir envie d'apporter quelque chose)

-la laïcité (car le but du Conseil est l'amélioration des conditions de vie en dehors de tout contexte politique, syndicaliste ou religieux) ».

## Une participation modérée

Quant à sa composition, le Conseil se divise traditionnellement en deux collèges. Le premier rassemblant (pour Carriet), 22 habitants tirés au sort et 22 suppléants, avec une parité obligée et issus des bailleurs ou des listes électorales et le second composé de huit personnes dites « ressources », c'est à dire, agissant ou travaillant sur le périmètre concerné. Une première édition qui a vu une participation modérée puisque seule, une poignée de personnes étaient présentes ce soir-là. L'une d'elles évoquant le fait que certains membres n'avaient pas pu ou osé venir car ils ne maîtrisaient pas assez le français ou avaient des obligations familiales. Ce à quoi des propositions de cours, la présence de traducteurs ou encore la mise en place d'une « garderie » sur le lieu des réunions fut proposé. Au même titre, une demande de la liste des membres afin de les inciter à venir et pouvoir échanger avec eux a également été demandée. Une première soirée placée sous le signe de la prise de contact et d'un débriefing sur les Conseils Citoyens et ceux qui y participent. Des échanges auxquels assistaient également Marie-Anne Lespiauc, déléguée du Préfet à la politique de la ville pour la rive droite et Catherine Belleaud-Cemeli, Directrice adjointe à la ville au Développement Social. Les prochains étant prévus lors des prochaines Rencontres Citoyennes.

A noter également : le rassemblement de tous les Conseils Citoyens à la Maison de la Promotion Social d'Artigues pour échanger sur les expériences et les pratiques le 15 octobre prochain.

Emmanuelle Diaz

*Crédit Photo : E.Diaz*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 08/10/2016*

*[Url de cet article](#)*